

Journée nationale des jeunes élus et élus JAM : s'approprier l'enjeu budgétaire et maîtriser sa prise de parole

Samedi 15 juin 2024 à Paris

Date limite d'inscription : jeudi 30 mai à 23h59



En 2024, *Tous Politiques !* et les JAM s'associent à nouveau pour organiser une journée de travail et de rassemblement entre élus de moins de 35 ans. **Retrouvez ou rencontrez les jeunes élus progressistes de toute la France lors de cette journée événement !**



L'objectif : construire **une stratégie** et **une posture** commune en travaillant sur les enjeux d'**harmonisation budgétaire** et sur les leviers de financement et d'investissement. Le tout en perfectionnant également l'exercice de la **prise de parole** afin de porter au mieux ses idées et ses valeurs dans son territoire.

INSCRIPTION DIFE

(via Mon Compte Formation - Élu)

Cliquez ici !

ou

INSCRIPTION DFEL

(via votre collectivité)

Cliquez ici !

Au programme...

1 – Harmoniser le budget et identifier les leviers de financement pour penser le temps long

- Optimiser les dépenses de fonctionnement de sa collectivité : les voies d'amélioration possibles,
- Prioriser et sécuriser les dépenses d'investissement : leviers et stratégies,
- Étude de cas : mise en pratique à l'aide d'un budget pour lever des pistes de réflexion,
- Connaître les démarches et identifier les pistes de financement pour mettre en place ses projets et se projeter.

2 – Prise de parole en public : s'adresser aux citoyens et valoriser son expérience

- Les principes clés d'un discours et d'une prise de parole réussis,
- Utiliser la communication verbale et non-verbale pour mieux se raconter, valoriser et incarner son engagement,
- Connaître ses faiblesses et développer ses points forts pour rendre ses interventions plus percutantes,
- Se mettre en situation : exercices pratiques.



Les objectifs :

- Faire le point sur l'**harmonisation budgétaire** pour mieux comprendre et mieux agir sur les finances de sa collectivité,
- Devenir **force de proposition en matière de gestion budgétaire** sur le long terme,
- Maîtriser les codes de la prise de parole pour **gagner en confiance, s'affirmer** et rendre sa communication efficace face au public.

Dernière mise à jour : 26/04/2024



Modalités pratiques et pédagogiques

- Samedi 15 juin 2024 à Paris (*l'adresse précise sera communiquée ultérieurement*),
- 5h de formation, dispensées en présentiel,
- Accessible sans prérequis aux élus locaux de moins de 35 ans,
- Animée par des experts de *Tous Politiques !*
- Support de formation transmis après la session,
- L'accent mis sur les outils et les leviers d'action pour être efficace sur le terrain,
- Des ateliers, des temps d'échange et de débat pour progresser ensemble,
- Frais de déplacement et d'hébergement remboursés a posteriori en cas de prise en charge par le DIFE,
- 400 € TTC en DIFE, 150 € TTC en autofinancement, et pour le DFEL [consultez notre grille tarifaire ici](#),
- Date limite d'inscription : jeudi 30 mai 2024.

*Un minimum de 10 inscrits est requis pour organiser la journée de formation en présentiel. Entre 5 et 10 inscrits, la formation devra se tenir en visioconférence via Zoom, un lien sera communiqué en amont de la formation à chaque participant. En deçà de 5 inscrits, la formation ne pourra être maintenue. Est considéré comme inscrit, tout élu ayant finalisé son dossier de d'inscription via la plateforme Mon Compte Formation - Élu, pour qui nous avons reçu le devis signé par la collectivité ou le virement bancaire en cas d'autofinancement.

INSCRIPTION DIFE

(via Mon Compte Formation - Élu)

Cliquez ici !

ou

INSCRIPTION DFEL

(via votre collectivité)

Cliquez ici !

Financement de la journée

Les élus locaux disposent chaque année de droits à la formation. Ils peuvent financer leur journée de formation via trois moyens :

La Caisse des Dépôts et des Consignations

Via le DIFE (Droit Individuel à la Formation des Élus) permettant une prise en charge totale des frais de formation.

La collectivité

Grâce au DFEL (Droit à la Formation des Élus Locaux), budget dédié à la formation, voté et provisionné chaque année par la collectivité (commune, EPCI, département ou région).

L'autofinancement

Les élus peuvent choisir d'auto-financer leurs formations grâce à un tarif spécifique :

1h de formation :
25€ HT / 30€ TTC

i Accessibilité des personnes en situation de handicap : les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation au sein de notre établissement ou pour vous réorienter vers une autre structure.

Cette formation *Tous Politiques !* n'est pas certifiante. Si vous souhaitez néanmoins mesurer votre progression, une autoévaluation vous sera transmise en fin de la session !

